

## WALLONIE

# 28 % des élus locaux sont une femme

**En politique communale, les femmes restent particulièrement rares. Écolo dépose un décret pour que chaque collège compte un tiers de femmes au moins.**

● Catherine ERNENS

Les conseils communaux, en Wallonie, comptent toujours et encore près de trois fois plus d'hommes. Pour une présence de 71,6 % d'hommes, on trouve 28,4 % de femmes dans nos 262 communes. Aujourd'hui, la législation prévoit uniquement la présence au minimum d'une personne de chaque sexe au sein de chaque collège communal.

Écolo, qui a fait du féminisme l'un de ses fers de lance, dépose une proposition de décret ce mardi signée par Stéphane Hazée. Ce décret propose qu'à partir des prochaines élections communales de 2018, chaque collège

communal compte au moins 1/3 de membres de chaque sexe. Il en irait de même pour chaque collège provincial.

Le nombre de femmes élues dans nos communes peut varier assez fortement d'un arrondissement à l'autre ou d'une commune à l'autre. On note ainsi que le Brabant wallon est le plus féminisé avec 36 % d'élues. C'est du côté de Namur que le moins de femmes ont été élues avec seulement 22 %.

Du côté de Verviers et des Cantons de l'Est, ce n'est guère mieux : 23 % de femmes. La parité parfaite 50/50 n'est rencontrée que dans 15 communes wallonnes. Et 37 collèges comptent une seule femme sur 7 ou 8 membres.

L'organisation de la vie politique n'est pas simple à combiner avec une vie familiale et professionnelle. «*Les conseils communaux se déroulent en soirée, souvent même à 18 h, ce qui est la plus mauvaise heure quand on a charge de famille. Or, on le sait, cela reste globalement les*

*femmes qui assument les enfants et les charges du ménage. On est encore loin d'un système égalitaire* », note la députée Hélène Ryckmans qui souhaite donc qu'une prise de conscience de cette problématique aboutisse assez vite à un accord.

«*Nous sommes vingt ans après la conférence des Nations Unies pour les droits de la femme. Il est temps de donner aux femmes les moyens d'exercer le pouvoir à l'échelon local aussi* », défend Hélène Ryckmans, députée wallonne Écolo. «*La participation accrue des femmes est un réel enjeu démocratique. Or, sans obligation législative, on a pu constater que rien ne progresse vraiment et, surtout, rien n'est acquis* ».

Si le parti vert décide de porter sur la table le débat maintenant d'une représentation équilibrée, c'est parce qu'il est toujours plus sain de porter les combats en des temps «*non suspects* », donc bien avant les élections. Et aussi dans un calendrier qui permette à chacun de s'y préparer en toute sérénité. ■

# Proportion hommes-femmes au sein des collèges communaux en Wallonie (par arrondissement)



POURCENTAGE DE FEMMES  
PAR COMMUNE



**15**

COMMUNES (SUR 262)

APPLIQUENT LA PARITÉ 50 - 50



COMMUNE LA + FÉMININE:  
80% DE FEMMES



COMMUNES LES + MASCULINES:  
87,5% D'HOMMES

